



Pour diffusion le 21 avril à 9 h 30

## Communiqué de presse

### Enquête de la FPPE-CSQ et du SPPREQ-CSQ

## 34 % des professionnelles et professionnels de l'éducation de la région de Québec songent à quitter leur emploi

Québec, le 21 avril 2021. – « À l'exemple de ce qui se passe ailleurs au Québec, les conditions de travail des professionnelles et professionnels de l'éducation œuvrant dans les écoles de la région de Québec se sont détériorées à un tel point que 34 % d'entre eux songent à quitter leur emploi. »

Tel est l'un des faits saillants qui ressort d'une enquête menée par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) et le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de la région de Québec (SPPREQ-CSQ) auprès de leurs membres à l'emploi des centres de services scolaires de la région.

Le président de la FPPE-CSQ, Jacques Landry, et la présidente du SPPREQ-CSQ, Chantal Pellerin, ont dévoilé ce matin, en conférence de presse, un portrait très préoccupant de l'état des conditions de travail et de pratique des professionnelles et professionnels de l'éducation de la région de Québec. Parmi celles et ceux qui songent à quitter leur emploi pour une autre raison que la retraite, 50 % souhaiteraient occuper un emploi similaire dans le secteur privé.

Les principales raisons invoquées par celles et ceux qui souhaitent quitter leur emploi sont la lourdeur de la tâche pour 69 % d'entre eux et le manque de reconnaissance pour 54 % des répondantes et répondants.

### Des données préoccupantes

La présidente du SPPREQ-CSQ, Chantal Pellerin, ajoute que la grande majorité des professionnelles et professionnels interrogés déplorent de ne pas pouvoir intervenir auprès de tous les élèves ayant des besoins, ni même agir dans un contexte de prévention.

Ainsi, 79 % des répondantes et répondants soutiennent que seuls les élèves qui présentent les problèmes les plus urgents ont accès aux services, alors que 59 % affirment que cet accès est limité aux seuls élèves d'un ou quelques niveaux scolaires. Autres données troublantes : 71 % disent ne pas avoir le temps de faire d'interventions préventives et 83 % reconnaissent qu'il leur est impossible de faire le nombre de suivis qu'ils jugent requis.

D'autre part, pour ce qui est de la surcharge de travail, 51 % des répondantes et répondants l'attribuent au fait qu'il y a un manque de ressources professionnelles, alors que 61 % précisent que c'est particulièrement le cas dans leur propre corps d'emploi.

Finalement, les personnes interrogées sont d'avis que le manque de ressources professionnelles est causé par la difficulté à retenir les professionnelles et professionnels en poste (58 % des répondantes et répondants) et par le non-remplacement des personnes absentes (60 % des répondantes et répondants).

### **Un manque de ressources qui a des conséquences sérieuses**

« Le manque de ressources dans l'ensemble de nos corps d'emploi est flagrant, et cela entraîne une grande fatigue et une lassitude physique et émotionnelle chez les professionnelles et professionnels. Les élèves qui ont des besoins, mais qui ne sont malheureusement pas aidés, sont nombreux. C'est extrêmement difficile d'être témoin d'une telle situation et de ne rien pouvoir faire. Pas surprenant que certains quittent pour réorienter leur carrière et qu'il est difficile de les remplacer », termine Chantal Pellerin.

### **Une situation semblable partout au Québec**

Pour sa part, le président de la FPPE-CSQ soutient que la situation difficile vécue dans la région de Québec est semblable à celle vécue par le personnel professionnel partout à travers le Québec. « Notre sondage, qui a reçu plus de 3 000 réponses, indique qu'un pourcentage élevé de nos membres songe à quitter son emploi, pourcentage qui varie entre 23,5 % et 51,2 % selon les corps d'emploi. Les raisons invoquées, par ordre d'importance, sont la lourdeur du travail (63 %), le manque de reconnaissance (49 %) et le salaire (41 %). C'est dire à quel point la situation est sérieuse », de commenter Jacques Landry.

À noter que, parmi celles et ceux qui envisagent de quitter leur emploi, la moitié d'entre eux souhaiteraient aller occuper un emploi semblable au privé où ils bénéficieraient de meilleurs salaires et conditions de travail.

### **Des faits saillants qui interpellent**

Parmi les autres faits saillants ressortant du sondage mené auprès de l'ensemble des membres de la FPPE-CSQ au Québec, notons les suivants :

- 78 % des répondants affirment que seuls les élèves ayant un problème jugé urgent ont accès à un service;
- 73 % ont identifié une impossibilité de faire le nombre de suivis qu'ils considèrent requis;
- 66 % mentionnent l'impossibilité de faire des interventions préventives;
- 56 % ont identifié le manque de ressources dans leur corps d'emploi comme première raison de la surcharge de travail.

## **Une négociation importante**

En terminant, Jacques Landry presse le gouvernement du Québec de profiter de la négociation en cours pour discuter sérieusement avec les porte-parole de la FPPE-CSQ afin d'identifier des mesures concrètes, notamment pour régler les problèmes urgents de manque de ressources professionnelles. « Actuellement, les discussions, aux tables de négociation, piétinent. Le gouvernement ne propose rien de concret pour améliorer la situation actuelle, qui ne cesse de se détériorer », conclut le président de la FPPE-CSQ.

– 30 –

## **Profil de la FPPE-CSQ**

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 10 000 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires du Québec, francophones et anglophones, ainsi que des commissions scolaires Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

## **Renseignements**

Claude Girard  
Conseiller en communication  
Cell. : 514 237-4432  
Courriel : [girard.claude@lacsq.org](mailto:girard.claude@lacsq.org)